



COMPTE-RENDU du COMITE DIRECTEUR du 19 Novembre 2014

Membres du CD présents

BASSET Daniel
Mme BOUJU Annie
COURTINET Jean-Marie
DUMAIGNAUD Alain
FASSIER Nicolas
GIRY Marcel
Mme JOUREAU Claude
JOUREAU Daniel
LEVET Patrick
LASCOUX Sébastien
Mme MONTEIL Emmanuelle
MORANGE Franck
PEDRETTI Maurice

Membres du CD excusés

ASTIER Bernard
DUSAUTOIR Philippe

Invité Permanent avec voix consultative

LEBRETON René, Président d'Honneur

Début de la séance 20h00

1) Informations diverses

- Maurice PEDRETTI informe le Comité Directeur que le CIALPC a accordé la médaille d'or régionale à Daniel Basset et qu'elle lui sera remise lors de l'AG du CIALPC à Bordeaux le 31 Janvier 2015. APPLAUDISSEMENTS!!!!!!!
- La caisse d'épargne a accordé une subvention de 2500€ pour aider le club dans l'accompagnement des personnes handicapées. La remise officielle aura lieu le jeudi 4 Décembre en présence de la presse, des dirigeants de caisse d'épargne et des membres du bureau du CSL.
- Une manifestation sera organisée le 9/04/2015 avec l'université lors des championnats de France de Céci-Foot.
- Alain DUMAIGNAUD encadrant EH2 proposera d'autres actions à mener

2) Bilan de début de saison

- 650 plongées ont été réalisées avec notre nouveau bateau et l'ensemble des plongeurs ont tous apprécié le confort, la puissance, la sécurité de cet équipement. (pour mémoire 300 plongées en Mai à Rosas, 40 en Bretagne en Juin, 180 en Aout à Rosas et enfin 130 plongées en Octobre à La Londe Les Maures)
- la saison 2013/2014 s'est terminée avec 137 adhérents au 14/9/2015

- A ce jour 60 membres ont déjà renouvelé ou ont rejoint le club
- les formations ont débuté -apnée/N1/N2/N3- en piscine
- Gérard SPESSOTTO anime les cours théoriques dans la salle de réunion du club
- 2 adhérents en préparation N4 sont en formation avec le CODEP87
- d'autres formations sont programmées avec le CODEP87
- 4 encadrants du CSL (Alain DUMAIGNAUD, Philippe DUSAUTOIR, Adrien BEAUDIOT et Alain DUFOUR) ont suivi la formation SAUV'NAG (ENF1) organisée par le CODEP87.

- 2 sorties à la fosse de Montluçon avec les étudiants ont déjà été réalisées avec Franck MORANGE
- 1 sortie apnée est prévue le 22/11 à Civaux mais elle sera déficitaire car les participants ne sont pas assez nombreux et nous n'avons pas pu annuler la sortie sans pénalités. A l'avenir il faudra peut-être mutualiser les sorties apnée avec d'autres clubs
- 1 sortie fosse à Montluçon est organisée le 30/11/2014 elle est complète et celle du 13/12 est ouverte aux inscriptions (ainsi que les suivantes)
- Sébastien LASCOUX a clôturé les comptes de la saison 2013/2014 et annonce un bilan positif
- Par ailleurs la trésorerie est saine tant sur le livret A que sur le compte courant.

3) Construction d'un abri pour le bateau

- le gardiennage actuel du bateau sera résilié début 2015 (le propriétaire est à la retraite et vend le bâtiment).
- un projet d'avent devant le local du club est présenté mais cela nécessite une demande d'autorisation de travaux auprès de la mairie.
- les plans sont faits et le chiffrage est en cours
- l'assureur a été consulté et ne fait pas d'observation quant au fait que l'abri du bateau ne sera pas clos
- Le Comité Directeur approuve à l'unanimité

4) Préparation de l'AG du 16 Décembre 2014

- L'ordre du jour établi
- La presse sera informée (Populaire)

5) Point sur le matériel et prévisions d'achat

Un inventaire des gilets stabilisateurs, blocs, détendeurs, palmes, masques sera fait le Jeudi 27/11/2014 par C. et D. JOUREAU, R. LEBRETON, M. PEDRETTI, P. LEVET et A. POIRIER ce qui permettra de prévoir le matériel à réformer et à renouveler.

6) TIV

Compte tenu que la piscine de Beaublanc sera fermée du 2/3 au 10/3/2014 il est convenu de retenir la date du Samedi 28/02/2015 à partir de 9 h et toute la journée

7) EXONERATION FINANCIERE DES ENCADRANTS

Rappel de la résolution prise le 11/03/2013

- pour le passage du N4 → 2 années d'adhésion offertes
- pour le passage du MF1 → indemnité de 200€ et 2 années d'adhésion offertes
- pour le passage du MF2 → 3 années d'adhésion offertes

Proposition de ce jour:

- lors du passage du EH2 → indemnité 250€ et 2 années d'adhésion offertes
- exonération de paiement de la participation bateau et carburant pour tous les encadrants assurant des formations ou encadrements quelques soient les sorties.
- les sommes dépensées pour des qualifications nécessaire au bon fonctionnement du club feront l'objet d'exonération d'adhésion après autorisation du comité directeur

Vote : pour 12 contre 0 abstention 1

8) POSTE DE SECRETAIRE

M GIRY faisant déjà le travail de secrétaire celui-ci est nommé à l'unanimité à ce poste.

9) QUESTIONS DIVERSES

Néant

Prochaine réunion du Comité Directeur: pas fixée.

Assemblée Générale: Mardi 16 Décembre 2014 à 20h à la Maison des Sports.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22h00.